

## Honoraires de location TTC

Tarifs au 1er janvier 2024

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Visites, négociation, constitution, complète du dossier, rédaction du bail	5% TTC des loyers annuels CC	5% TTC des loyers annuels CC (Plafond fixé à 8€/m <sup>2</sup> )
État des lieux (location vide ou meublée)	2% TTC des loyers annuels CC	2% TTC des loyers annuels CC (Plafond fixé à 2€/m <sup>2</sup> )
TOTAL	7% TTC des loyers annuels CC	7% TTC des loyers annuels CC (Plafond fixé à 11€/m <sup>2</sup> )

## Honoraires transaction TTC\*

\*Honoraires charge vendeur sauf dans les cas spécifiques des successions ou pour les mandats de recherche.

Tarifs au 1er janvier 2024

Prix de vente	Honoraires
De 100 000€ à 299 999€	6% TTC Honoraires minimum de 6000€ TTC et de 1500€ pour les garages/parkings
De 300 000 à 599 999€	5,5% TTC
De 600 000€ à 999 999€	4,5% TTC
Plus de 1 000 000€	4% TTC

Locaux de droit commun commerciaux, industriels et professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
TOTAL	10% TTC des loyers annuels CC	10% TTC des loyers annuels TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

## Honoraires de gestion TTC

Tarifs au 1er janvier 2024

Tranches non cumulatives sur la base des encaissements mensuels	Honoraires TTC
De 0 € à 152,00 €	14,40%
De 152,01 € à 305,00 €	9,60%
De 305,01 € à 610,00 €	8,40%
De 610,01 € à 1220,00 €	7,20%
Plus de 1220,00 €	6,60%
Garantie pour loyers impayés	2,90%

## Honoraires d'estimation : (hors mandat de vente ou location)

Appartement : 100€ TTC - Maison : 150€ TTC